

*La Commune d'Épernon (5 601 habitants)
Recrute*

UN/UNE PROFESSEUR DE MUSIQUE SPECIALITE GUITARE BASSE ET ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES À TEMPS NON-COMPLET (10H/20^{ÈME})

Cadre d'emplois des Assistants d'Enseignement Artistique (cat B)

Sous la responsabilité de la Directrice de l'École Municipale de Musique vous aurez pour missions principales d'assurer les cours de piano individuel et de pratiques collectives.

MISSIONS

- Assurer les cours de guitare basse (de l'initiation CP aux adultes) ;
- Assurer le suivi pédagogique des élèves en cursus diplômant ou personnalisé (1^{er} au 3^{ème} cycle, enfants, adolescents et adultes) ;
- Animer plusieurs ateliers de pratique collective (jazz et musiques actuelles : 5h par semaine) ;
- Conduire des projets et participer au développement de la classe de Guitare Basse ;
- Adapter sa pédagogie aux différents publics accueillis ;
- Créer et mener des projets pédagogiques, artistiques et culturels ;
- Être force de proposition et d'innovation dans la concertation pédagogique et lors de la réflexion sur le projet d'établissement.

Missions secondaires

- Veille artistique et mise à niveau de sa pratique ;
- Participation aux réunions pédagogiques et de service ;
- Participation aux événementiels de la ville ;
- Direction d'ensemble.

COMPÉTENCES ET APTITUDES REQUISES

Savoirs :

- Diplôme d'État souhaité ;
- Aptitudes techniques, artistiques et pédagogiques ;
- Maîtrise du logiciel métier d'écriture de partitions ;
- Prise d'initiative.



Savoir-faire :

- Sens de l'organisation et de l'autonomie ;
- Ouverture vers des esthétiques musicales variées ;
- Connaissance de l'ensemble de répertoire ;
- Connaissance de l'outil informatique ;
- Compétence en arrangement ;

Savoir être :

- Sens des relations humaines et du travail en équipe ;
- Sens de l'écoute ;
- Sens du service public.

Expérience sur un poste similaire souhaitée.

DONNÉES RELATIVES AU POSTE

Conditions et contraintes d'exercice :

- Respect de la déontologie de l'enseignement,
- Contact régulier avec le public.

Temps et horaires de travail : 10 heures (4 heures de cours individuels ; 1 heure de formation Musicale Musiques actuelles ; 2h30 d'ateliers Musiques Actuelles et 1h30 d'atelier Jazz) pendant les semaines scolaires.

Contrat et rémunération :

Titulaires : Rémunération statutaire + CNAS + Participation employeur Protection Sociale Complémentaire + Prime annuelle.

Contractuels : Rémunération statutaire + CNAS (6 mois d'ancienneté minimum) + Protection Sociale Complémentaire.

Poste à pourvoir au 8 octobre 2024

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation à :

Monsieur le Maire
Service Ressources Humaines
8 rue du Général Leclerc
28230 ÉPERNON
ressourceshumaines@ville-epernon.fr